

**Tableau 15. Exemple de Matrice de planification du suivi: capacité renforcée de l'autorité administrant les élections**

Résultats escomptés (Effets et produits)	Indicateurs (avec points de repère et cibles indicatives) et autres principaux domaines à suivre	Suivi et évaluation avec méthodes de collecte de données	Calendrier et fréquence	Responsabilités	Moyens de vérification: source et type des données	Ressources	Risques
<p>Effet 1: Capacité renforcée de l'autorité administrant les élections afin de diriger des élections libres et justes</p> <p>1.1. Campagne en faveur de la mise en place d'un consensus sur les besoins d'une loi électorale et d'un système de réforme</p> <p>1.2. L'autorité administrant les élections possède un personnel adapté et les systèmes nécessaires pour diriger des élections libres et justes</p> <p>1.3. Programme de formation de nouvelle technologie de gestion des scrutins élaboré et mis en place en faveur du personnel de l'autorité administrant les élections</p>	<p>Image que la population a de la capacité de l'autorité administrant les élections à diriger des élections libres et justes (classement par genre, groupe, etc.)</p> <p><b>Point de repère :</b> en 2008, 40% de la population fait confiance à l'autorité administrant les élections (50% d'hommes, 30% de femmes, 20% de population autochtone)</p> <p><b>Cible :</b> 70% de la population totale fait confiance à l'autorité administrant les élections (75% d'hommes, 65% de femmes, 60% de population autochtone) d'ici 2016</p>	<p>1. Enquêtes</p> <p>2. Examens annuels des progrès réalisés</p> <p>3. Visites conjointes sur le terrain de cinq régions</p> <p>4. . . .</p>	<p>1.Toutes les enquêtes seront achevées six mois avant la fin des activités</p> <p>2. Les examens des progrès réalisés en matière de produits seront menés conjointement au cours du troisième trimestre</p> <p>3. Deux visites sur le terrain seront effectuées avant la fin de l'enquête et trois après celle-ci.</p>	<p>1.Office National des Statistiques dirigera l'enquête; les partenaires externes, le PNUD et la Banque Mondiale fourniront les ressources techniques nécessaires à travers leur aide pour le renforcement des capacités administrant les élections</p> <p>2. Les examens des progrès réalisés seront organisés par l'autorité administrant les élections</p> <p>3. Les visites sur le terrain seront organisées par l'autorité administrant les élections ; l'autorité administrant les élections assurera l'organisation de réunions avec un représentant trans-division des parties prenantes, au moins deux partenaires externes participeront à une visite sur le terrain.</p>	<p>1.1 Les données et les analyses des enquêtes seront disponibles dans (a) un rapport public et (b) sur les sites web de l'Office National des Statistiques et de l'autorité administrant les élections</p> <p>2.1 Rapports annuels sur les progrès réalisés</p> <p>2.1 Rapports annuels sur les progrès réalisés</p> <p>3. Les frais de participation des partenaires externes seront à la charge de chaque partenaire</p> <p>4. . . .</p>	<p>1. Les ressources estimées à USD 0,2 million pour l'enquête seront fournies par l'Union Européenne</p> <p>2. Les ressources nécessaires aux activités de suivi et d'évaluation seront fournies par un projet d'aide de la Banque Mondiale</p> <p>3. Les frais de participation des partenaires externes seront couverts par un projet de la Banque Mondiale</p> <p>4. . . .</p>	<p>1. Les activités de renforcement des capacités au sein de l'Office National des statistiques, nécessaires à mener l'enquête, sont supposées être réalisées un an avant l'enquête même si des retards sont décelés, une société privée pourra alors être contactée pour mener cette enquête</p> <p>2. Les autres frais logistiques seront couverts par un projet de la Banque Mondiale</p> <p>4. . . .</p>
<p>Effet 2: Une participation croissante des femmes et des populations autochtones de cinq régions dans les processus électoraux locaux et nationaux d'ici 2016</p> <p>2.1. Révision du projet de loi sur les droits des femmes et des populations autochtones à participer aux élections en cours de préparation</p>	<p>Pourcentage des femmes éligibles inscrites dans cinq régions</p> <p><b>Point de repère :</b> en 2008, 30% des femmes éligibles inscrites dans cinq régions</p> <p><b>Cible :</b> 60% des femmes éligibles inscrites dans cinq régions d'ici 2016</p>				<p>2.2 Minutes des rapports annuels sur les progrès réalisés</p> <p>3. Les procès verbaux des visites sur le terrain seront disponibles sur le site web de l'autorité administrant les élections</p> <p>4. . . .</p>		